

Contrat d'assurance responsabilité civile (Generali)

Modalités de déclaration de sinistre :

. Compléter le formulaire de déclaration de sinistre (document en pièce jointe) et prendre des photos, si possible.

. Envoyer la déclaration à l'Agent Général Generali, en charge de la gestion du contrat d'assurance :

Cabinet Pénélope GUINET, 5 avenue de la République, 72400 LA FERTE
BERNARD
lafertebernard@agence.generali.fr

IMPORTANT :

Adresser la copie de votre déclaration au sdppr72@gmail.com

SDPPR72
3 Boulevard René Levasseur 72000 LE MANS

Merci de votre participation dans le respect de ces instructions